

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 26 MAI 2008

HOTEL COMMUNAUTAIRE DE LA CASO

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

- N° 1 – installation des délégués titulaires et suppléants
- N° 2 – élection du Président
- N° 3 – fixation du nombre des Vice-Présidents et membre délégué
- N° 4 - élection des Vice-Présidents et membre délégué composant le Bureau du SmageAa
- N° 5 – fixation des indemnités de fonction du Président et des vice-Présidents
- N° 6 – délégation – application de l'article L 5211-10 du CGCT
- N° 7 – composition de la Commission d'Appel d'Offres

RAPPORTEUR

- M. DENIS
- M. DENIS suivi du Doyen d'âge
- M. le Président
- M. le Président
- M. le Président
- M. le Président
- M. le Président

QUESTIONS DIVERSES

COMITE SYNDICAL

SEANCE Du Lundi 26 Mai 2008

Question n° 1

ADMINISTRATION GENERALE : Installation des délégués titulaires et suppléants

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Le mandat des délégués au sein du Comité Syndical suivant le sort de celui des Conseillers Municipaux, les EPCI et Commune membres nous ont adressé la liste de leurs représentants dont les noms suivent :

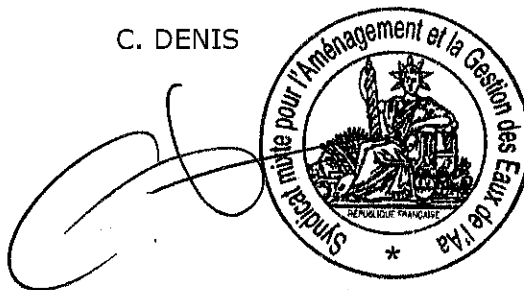
MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
<i>> Pour la CASO</i>	
Monsieur Christian DENIS	Monsieur Guy ANNE
Monsieur Jean-Luc BRIOULE	Monsieur Edgar SALOME
Monsieur Anicet CHOQUET	Monsieur Bertrand PETIT
Monsieur David CAPITAINE	Monsieur André BULTEL
Monsieur Albert VANIET	Monsieur Jean-Claude BARRAS
Monsieur François SEGURA	Monsieur Pierre EVRARD
Monsieur Francis DOYER	Madame Catherine REBERGUE
Monsieur Jean-Claude NOEL	Monsieur Michel GUILBERT
Monsieur Gérard FLAMENT	Madame Marie LEFEBVRE
Monsieur Patrick BEDAGUE	Monsieur Hugues PERSYN
Monsieur Jean-Claude CORDONNIER	Madame Daisy COUSIN
<i>> Pour la Communauté de Communes du Pays de Lumbres</i>	
Monsieur Francis DUCROCQ	Madame Françoise HUGUET
Monsieur André PRUVOST	Monsieur Ulysse DUPONT
Monsieur Gilbert CHIQUET	Monsieur Sylvain LEFEBVRE
Monsieur Jean-Luc HOCHART	Monsieur André DUWAT
<i>> Pour la Communauté de Communes du canton de Fauquembergues</i>	
Monsieur Alain MEQUIGNON	Monsieur Jean VIEILLARD
Monsieur Francis DHALLEINE	Monsieur Dominique LARDEUR
<i>> Pour la Communauté de Communes du canton d'Hucqueliers</i>	
Monsieur Josse NEMPONT	Monsieur Bernard HIBON
Monsieur Patrick HUGUET	Madame Claudine DUCATEL
<i>> Pour la Communauté de Communes de la région d'Ardres</i>	
Monsieur Jean-Michel BOUHIN	Monsieur Gilles COTTREZ
<i>> Pour la Communauté de Communes de l'Yser</i>	
Monsieur René DEBOUDT	?
<i>> Pour la Communauté de Communes de</i>	

<i>la Colme</i>	
Monsieur Jean-Pierre BAUDENS	Monsieur Jean-Pierre PENIN
➤ <i>Pour la Communauté de Communes de la région de DESVRES</i>	
Monsieur Jean-Claude BONNE	Monsieur David FLAHAUT
➤ <i>Pour l'USAN</i>	
Monsieur Jacques DRIEUX	Monsieur Jean-Jacques CUVELIER
Monsieur André BAES	Madame Sandrine KEIGNAERT
➤ <i>Pour la Commune de WATTEN</i>	
Monsieur Daniel DESCHODT	Monsieur Francis BERQUEZ
Monsieur Claude DEVULDER	Monsieur Marc DAMBRICOURT

Je les déclare installés dans leur fonction au sein du Comité Syndical.

Pour extrait conforme,
Le Président,

C. DENIS



DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

28 MAI 2008

le président
C. DENIS

A large, stylized handwritten signature, likely of the president C. Denis, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Reçu en SOUS-PRÉFECTURE
de SAINT-OMER, le

29 MAI 2008

COMITE SYNDICAL DU 26 MAI 2008

**A 18h30 à la salle du Conseil
de l'Hôtel Communautaire de la CASO**

Etaient présents :

Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, Patrick BEDAGUE, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Luc BRIOULE, David CAPITAINE, Gilbert CHIQUET, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, René DEBOUDT, Christian DENIS, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Francis DOYER, Jacques DRIEUX, Francis DUCROCQ, Gérard FLAMENT, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Alain MEQUIGNON, Josse NEMPONT, Jean-Claude NOEL, André PRUVOST, François SEGURA, Albert VANIET

Délégués ayant donné pouvoir ou remplacés par un suppléant :

Monsieur André BAES délégué titulaire a été remplacé par Madame Sandrine KEIGNAERT déléguée suppléante,
Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire a été remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ délégué suppléant,

Délégué absent non représenté :

Monsieur Jean-Claude BONNE.

Délégués suppléants présents ne siégeant pas :

Monsieur André BULTEL, Madame Daisy COUSIN, Messieurs Jean-Jacques CUVELIER, Pierre EVRARD, Dominique LARDEUR, Sylvain LEFEBVRE, Bertrand PETIT.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
26.

◀▶▶

Monsieur
à 18h30

REÇU LE
09 JUIN 2008

COMITE SYNDICAL

SEANCE Du Lundi 26 Mai 2008

REÇU LE

Question n° 2

ADMINISTRATION GENERALE : Election du Président

09 JUIN 2008

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS suivi du Doyen d'âge

Monsieur Francis DUCROCQ, doyen d'âge de l'Assemblée, propose selon l'usage que le plus jeune délégué présent soit nommé secrétaire de séance. Il s'agit de Monsieur David CAPITAIN, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122.7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le Comité à procéder à l'élection du Président conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 du même code.

Appel des candidatures : Monsieur Christian DENIS présente sa candidature

Chaque délégué, à l'appel de son nom, déposera dans l'urne qui lui sera présentée, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du scrutin, effectué par Monsieur David CAPITAIN assisté de Mme Agnès BOUTEL, Directrice,

a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Bulletins déclarés nuls (article 66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14

A obtenu :

Monsieur Christian DENIS - 26 Voix

Monsieur Christian DENIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

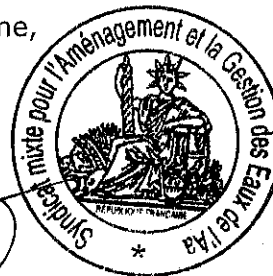
28 MAI 2008

le président
C. DENIS



Pour extrait conforme,
Le Président,

C. DENIS



Reçu en SOUS-PRÉFECTURE
de SAINT-OMER, le

29 MAI 2008

COMITE SYNDICAL DU 26 MAI 2008

**A 18h30 à la salle du Conseil
de l'Hôtel Communautaire de la CASO**

Etaient présents :

Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, Patrick BEDAGUE, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Luc BRIOULE, David CAPITAINE, Gilbert CHIQUET, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, René DEBOUDT, Christian DENIS, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Francis DOYER, Jacques DRIEUX, Francis DUCROCQ, Gérard FLAMENT, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Alain MEQUIGNON, Josse NEMPONT, Jean-Claude NOEL, André PRUVOST, François SEGURA, Albert VANIET

Délégués ayant donné pouvoir ou remplacés par un suppléant :

Monsieur André BAES délégué titulaire a été remplacé par Madame Sandrine KEIGNAERT déléguée suppléante,
Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire a été remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ délégué suppléant,

Délégué absent non représenté :

Monsieur Jean-Claude BONNE.

Délégués suppléants présents ne siégeant pas :

Monsieur André BULTEL, Madame Daisy COUSIN, Messieurs Jean-Jacques CUVELIER, Pierre EVRARD, Dominique LARDEUR, Sylvain LEFEBVRE, Bertrand PETIT.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
26.

REÇU LE
09 JUIN 2008

COMITE SYNDICAL
SEANCE Du Lundi 26 Mai 2008

Question n°3

ADMINISTRATION GENERALE : fixation du nombre de vice-présidents et membre(s) délégué(s)

RAPPORTEUR : Monsieur Christian DENIS

L'article 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Bureau de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres. Le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif de celui-ci.

Aussi conformément à l'article L 2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il revient à l'assemblée délibérante de fixer :

- Le nombre de vice-Présidents à quatre
- Le nombre de membres délégués à un

A l'unanimité, le Comité Syndical accepte le nombre fixé de vice-présidents et de membre délégué.

Pour extrait conforme,
Le Président,

C. DENIS



DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

28 MAI 2008

le président
C. DENIS



Reçu en SOUS-PRÉFECTURE
de SAINT-OMER, le

29 MAI 2008

COMITE SYNDICAL DU 26 MAI 2008

**A 18h30 à la salle du Conseil
de l'Hôtel Communautaire de la CASO**

Etaient présents :

Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, Patrick BEDAGUE, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Luc BRIOULE, David CAPITAINE, Gilbert CHIQUET, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, René DEBOUDT, Christian DENIS, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Francis DOYER, Jacques DRIEUX, Francis DUCROCQ, Gérard FLAMENT, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Alain MEQUIGNON, Josse NEMPONT, Jean-Claude NOEL, André PRUVOST, François SEGURA, Albert VANIIET

Délégués ayant donné pouvoir ou remplacés par un suppléant :

Monsieur André BAES délégué titulaire a été remplacé par Madame Sandrine KEIGNAERT déléguée suppléante,
Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire a été remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ délégué suppléant,

Délégué absent non représenté :

Monsieur Jean-Claude BONNE.

Délégués suppléants présents ne siégeant pas :

Monsieur André BULTEL, Madame Daisy COUSIN, Messieurs Jean-Jacques CUVELIER, Pierre EVRARD, Dominique LARDEUR, Sylvain LEFEBVRE, Bertrand PETIT.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
26.

◀◀◀

inclair

COMITE SYNDICAL

SEANCE Du Lundi 26 Mai 2008

Question n° 4

ADMINISTRATION GENERALE : Election des vice-Présidents et du membre délégué composant le bureau du SmageAa

RAPPORTEUR : Monsieur Christian DENIS

Vous venez de fixer à cinq, le nombre des élus et de membre qui composeront le Bureau du SmageAa dont le Président est membre de droit.

Nous allons donc procéder à l'élection de nos vice-Présidents et membre, celle-ci se déroulant dans les mêmes formes que l'élection du Président. Chaque délégué, à l'appel de son nom, déposera dans l'urne qui lui sera présentée son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

1^{er} Vice-Président,

Appel des candidatures : Monsieur Francis DUCROCQ

Le dépouillement du scrutin, effectué par Monsieur David CAPITAINE assisté de Mme Agnès BOUTEL, Directrice,

A donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Bulletins déclarés nuls (article 66 du code électoral)	1
Nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

A obtenu :

Monsieur Francis DUCROCQ : 25 Voix

Monsieur Francis DUCROCQ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

2^{ème} Vice-Président,

Appel des candidatures : Monsieur Francis DHALLEINE

Le dépouillement du scrutin, effectué par Monsieur David CAPITAINE assisté de Mme Agnès BOUTEL, Directrice,

A donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Bulletins déclarés nuls (article 66 du code électoral)	2
Nombre de suffrages exprimés	24
Majorité absolue	13

A obtenu

Monsieur Francis DHALLEINE : 24 Voix

Monsieur Francis DHALLEINE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

3^{ème} Vice-Président,

Appel des candidatures : Monsieur André PRUVOST

Le dépouillement du scrutin, effectué par Monsieur David CAPITAINE assisté de Mme Agnès BOUTEL, Directrice,
A donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Bulletins déclarés nuls (article 66 du code électoral)	2
Nombre de suffrages exprimés	24
Majorité absolue	13

A obtenu :

Monsieur André PRUVOST : 24 Voix

Monsieur André PRUVOST ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

4^{ème} Vice-Président,

Appel des candidatures : Messieurs Anicet CHOQUET et David CAPITAINE

Le dépouillement du scrutin, effectué par Madame Marie PAVY assistée de Mme Agnès BOUTEL, Directrice,
A donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Bulletins déclarés nuls (article 66 du code électoral)	1
Nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

Ont obtenu :

Monsieur Anicet CHOQUET : 21 voix et Monsieur David CAPITAINE : 4 Voix

Monsieur Anicet CHOQUET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Membre délégué,

Appel des candidatures : Monsieur Alain MEQUIGNON

Le dépouillement du scrutin, effectué par Monsieur David CAPITAINE assisté de Mme Agnès BOUTEL, Directrice,
A donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	26
Bulletins déclarés nuls (article 66 du code électoral)	1
Nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

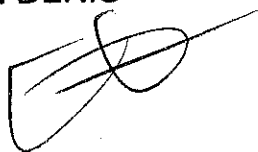
A obtenu :

Monsieur Alain MEQUIGNON : 25 Voix

Monsieur Alain MEQUIGNON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Membre délégué et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

28 MAI 2008
le président
C. DENIS



Pour extrait conforme,
Le Président,

C. DENIS



SOUS-PRÉFECTURE
SAINT-OMER, le

29 MAI 2008

COMITE SYNDICAL DU 26 MAI 2008

**A 18h30 à la salle du Conseil
de l'Hôtel Communautaire de la CASO**

Etaient présents :

Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, Patrick BEDAGUE, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Luc BRIOULE, David CAPITAINE, Gilbert CHIQUET, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, René DEBOUDT, Christian DENIS, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Francis DOYER, Jacques DRIEUX, Francis DUCROCQ, Gérard FLAMENT, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Alain MEQUIGNON, Josse NEMPONT, Jean-Claude NOEL, André PRUVOST, François SEGURA, Albert VANIET

Délégués ayant donné pouvoir ou remplacés par un suppléant :

Monsieur André BAES délégué titulaire a été remplacé par Madame Sandrine KEIGNAERT déléguée suppléante,
Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire a été remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ délégué suppléant,

Délégué absent non représenté :

Monsieur Jean-Claude BONNE.

Délégués suppléants présents ne siégeant pas :

Monsieur André BULTEL, Madame Daisy COUSIN, Messieurs Jean-Jacques CUVELIER, Pierre EVRARD, Dominique LARDEUR, Sylvain LEFEBVRE, Bertrand PETIT.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
26.

◁▷◁▷

**REÇU LE
09 JUIN 2008**

REÇU LE

09 JUIN 2008

COMITE SYNDICAL

SEANCE Du Lundi 26 Mai 2008

Question n° 5

ADMINISTRATION GENERALE : fixation des indemnités de fonction du Président et des vice-Présidents et du membre délégué

RAPPORTEUR : Monsieur Christian DENIS

Vu la loi n° 2002.276 du 27 février 2002 relative au régime indemnitaire des élus locaux,
Vu le décret n° 2004.615 du 25 juin 2004 déterminant le régime indemnitaire des Présidents et des vice-Présidents des Etablissements Publics de coopération intercommunale par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

Le décret précité du 25 juin 2004 détermine le taux maximum appliqué à l'indice 1015,

- ▶ Président : 29,53%
- ▶ Vice-présidents : 11,81%

Je vous propose :

- de fixer comme suit, les indemnités du Président et des Vice-Présidents ainsi que du Membre délégué

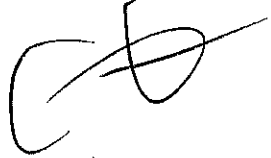
- ▶ Président : 29,53% de l'indice 1015
- ▶ Vice-président : 11,81 % du même indice
- ▶ Membre délégué : 5,90% du même indice

A l'unanimité, le Comité Syndical accepte les indemnités fixées aux Président, Vice Présidents et membre délégué, qu'elles soient appliquées à compter du 26 mai.

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

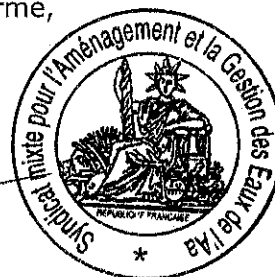
28 MAI 2008

le président
C. DENIS



Pour extrait conforme,
Le Président,

C. DENIS



Reçu en SOUS-PRÉFECTURE
de SAINT-OMER, le

29 MAI 2008

COMITE SYNDICAL DU 26 MAI 2008

**A 18h30 à la salle du Conseil
de l'Hôtel Communautaire de la CASO**

Etaient présents :

Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, Patrick BEDAGUE, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Luc BRIOULE, David CAPITAINE, Gilbert CHIQUET, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, René DEBOUDT, Christian DENIS, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Francis DOYER, Jacques DRIEUX, Francis DUCROCQ, Gérard FLAMENT, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Alain MEQUIGNON, Josse NEMPONT, Jean-Claude NOEL, André PRUVOST, François SEGURA, Albert VANIET

Délégués ayant donné pouvoir ou remplacés par un suppléant :

Monsieur André BAES délégué titulaire a été remplacé par Madame Sandrine KEIGNAERT déléguée suppléante,
Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire a été remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ délégué suppléant,

Délégué absent non représenté :

Monsieur Jean-Claude BONNE.

Délégués suppléants présents ne siégeant pas :

Monsieur André BULTEL, Madame Daisy COUSIN, Messieurs Jean-Jacques CUVELIER, Pierre EVRARD, Dominique LARDEUR, Sylvain LEFEBVRE, Bertrand PETIT.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
26.

12/05/08

Date de la délibération : 26 Mai 2008 question N°5.

**TABLEAU ANNEXE RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE
DES INDEMNITES DE FONCTIONS ALLOUEES
AUX MEMBRES DU COMITE SYNDICAL**

(article L 2123-20-1 du CGCT)

Nom de la collectivité : Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de
eau de l'Aa (Smageba).

Population totale : 95899.

FONCTION	TAUX (en % de l'indice brut 1015)
Président : Christian DENIS	29,53 %
1er vice-président : Francis DUCROIX	11,81 %
2ème vice-président : Francis DHAUWINE	11,81 %
3ème vice-président : ANDRÉ PEUVOST	11,81 %
4ème vice-président : ANICET CHOQUET	11,81 %
Membre délégué : Alain MEQUIGNON	5,90 %

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU Lundi 26 Mai 2008

REÇU LE

09 JUIN 2008

Question n° 6

ADMINISTRATION GENERALE : Délégation au Président

RAPPORTEUR : Monsieur DUCROCQ

En application des dispositions des articles L 5211-1 - L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président peut, par délégation du Comité Syndical être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat, d'accomplir certains actes nécessaires à la gestion du Syndicat.

Aussi, je vous propose d'accorder délégation totale au Président pour :

- procéder dans la limite des crédits inscrits au Budget à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le Budget et passer à cet effet les actes nécessaires.
- décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.
- passer les contrats d'assurances.
- fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- intenter au nom du SmageAa, des actions en justice ou défendre le SmageAa dans les actions intentées contre lui. Cette délégation s'applique pour les actions relevant de la première instance, de l'appel, et de la cassation et concernant les juridictions administratives, civiles et pénales en tant que demandeur ou défendeur.
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules du SmageAa sur la base des conclusions des experts.
- de réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100000 Euros.

Le Comité Syndical après avoir délibéré décide, en cas d'empêchement ou d'absence du Président, d'autoriser son suppléant à exercer les délégations confiées.

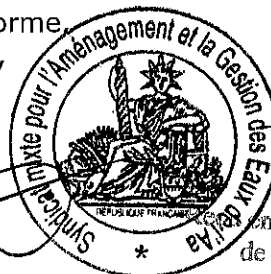
**DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU**

**28 MAI 2008
le président
C. DENIS**



Pour extrait conforme,
Le Président,

C. DENIS



en SOUS-PRÉFECTURE
de SAINT-OMER, le

29 MAI 2008

COMITE SYNDICAL DU 26 MAI 2008

**A 18h30 à la salle du Conseil
de l'Hôtel Communautaire de la CASO**

Etaient présents :

Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, Patrick BEDAGUE, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Luc BRIOULE, David CAPITAINÉ, Gilbert CHIQUET, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, René DEBOUDT, Christian DENIS, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Francis DOYER, Jacques DRIEUX, Francis DUCROCQ, Gérard FLAMENT, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Alain MEQUIGNON, Josse NEMPONT, Jean-Claude NOEL, André PRUVOST, François SEGURA, Albert VANIET

Délégués ayant donné pouvoir ou remplacés par un suppléant :

Monsieur André BAES délégué titulaire a été remplacé par Madame Sandrine KEIGNAERT déléguée suppléante,
Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire a été remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ délégué suppléant,

Délégué absent non représenté :

Monsieur Jean-Claude BONNE.

Délégués suppléants présents ne siégeant pas :

Monsieur André BULTEL, Madame Daisy COUSIN, Messieurs Jean-Jacques CUVELIER, Pierre EVRARD, Dominique LARDEUR, Sylvain LEFEBVRE, Bertrand PETIT.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
26.



COMITE SYNDICAL

SEANCE DU Lundi 26 Mai 2008

Question n° 7

ADMINISTRATION GENERALE : Composition de la Commission d'Appel d'Offres

RAPPORTEUR : Monsieur Christian DENIS

L'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales par renvoi de l'article 5711-1 précise en son alinéa 1 que les dispositions du chapitre 1 du titre 2 du livre 1 de la deuxième partie relative au fonctionnement du Conseil Municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Ce même article précise en son alinéa 2 que pour l'application de l'article L 2121-22, ces établissements sont soumis aux règles applicables aux communes de 3 500 habitants et plus s'ils comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

L'article 22 du code des marchés publics fixe les conditions dans lesquelles doit être composée la Commission d'Appel d'Offres à savoir pour le SmageAa, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste par vote à bulletins secrets, sans panachage ni vote préférentiel.

Le Président est membre de droit de la Commission

Une seule liste s'est présentée et a recueilli l'unanimité des voix. Sont élus :

Membres titulaires

Monsieur Anicet CHOQUET
Monsieur Francis DHALLEINE
Monsieur Jean-Claude NOEL
Monsieur André PRUVOST
Monsieur Albert VANIET

Membres suppléants

Monsieur Jean-Michel BOUHIN
Monsieur Claude DEVULDER
Monsieur Josse NEMPONT
Monsieur Alain MEQUIGNON
Monsieur François SEGURA

DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

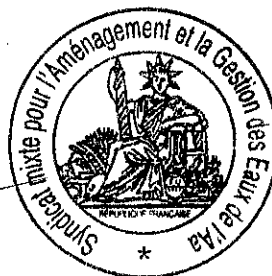
28 MAI 2008

le président
C. DENIS



Pour extrait conforme,
Le Président,

C. DENIS



Reçu en SOUS-PRÉFECTURE
de SAINT-PIERRE le
26 MAI 2008

COMITE SYNDICAL DU 26 MAI 2008

***A 18h30 à la salle du Conseil
de l'Hôtel Communautaire de la CASO***

Etaient présents :

Messieurs Jean-Pierre BAUDENS, Patrick BEDAGUE, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Luc BRIOULE, David CAPITAINE, Gilbert CHIQUET, Anicet CHOQUET, Jean-Claude CORDONNIER, René DEBOUDT, Christian DENIS, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Francis DOYER, Jacques DRIEUX, Francis DUCROCQ, Gérard FLAMENT, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Alain MEQUIGNON, Josse NEMPONT, Jean-Claude NOEL, André PRUVOST, François SEGURA, Albert VANIET

Délégués ayant donné pouvoir ou remplacés par un suppléant :

Monsieur André BAES délégué titulaire a été remplacé par Madame Sandrine KEIGNAERT déléguée suppléante,
Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire a été remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ délégué suppléant,

Délégué absent non représenté :

Monsieur Jean-Claude BONNE.

Délégués suppléants présents ne siégeant pas :

Monsieur André BULTEL, Madame Daisy COUSIN, Messieurs Jean-Jacques CUVELIER, Pierre EVRARD, Dominique LARDEUR, Sylvain LEFEBVRE, Bertrand PETIT.

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de :
26.